Berl'info

juin 2019

Berl'info N° 03/2019

Editeur responsable - Administration communale - Rue Antoine Dodion, 10 - B-4257 Berloz
Tél 019/33.99.99 Fax 019/33.99.88 - www.berloz.be
Date de remise des articles pour le prochain Berl'info : 12 août 2019

Sommaire

- Eté sportif à Berloz P.3
- Don de sang durant les vacances P.4
- Te Deum P.4
- Horaire d'été à l'Administration communale P.5
- Accueil zonal pendant l'été P.5
- Travaux de réfection de la rue Muselle P.5
- Zone de Police de Hesbaye : pas de vacances pour la prévention P.6
- Lancement du PLP P.6
- Inondations et coulées de boue P.7
- Témoignage d'une Ambassadrice de la Propreté P.8
- Opération de Développement Rural : rapport annuel P.9
- Le budget communal 2019 P.10-11
- La remise des primes de naissance P.12
- Noces de brillant P.12
- Naissances, mariages, nécrologie P.13
- Pensez à déclarer votre remorque P.14
- Intradel : nouveau quota de déchets au recyparc P.14
- Le numéro 1733
- Nouvelles de la bibliothèque P.15
- Vie Féminine Rosoux P.15
- La Chasse aux oeufs P.16

Fête à Rosoux

Les 17 et 18 août 2019

Le Comité des fêtes de Rosoux organise, comme chaque année, un week-end festif.

Bloquez les dates dans vos agendas !
Réservez le week-end des 17 et 18 août pour faire la fête dans le village de Rosoux-Crenwick.

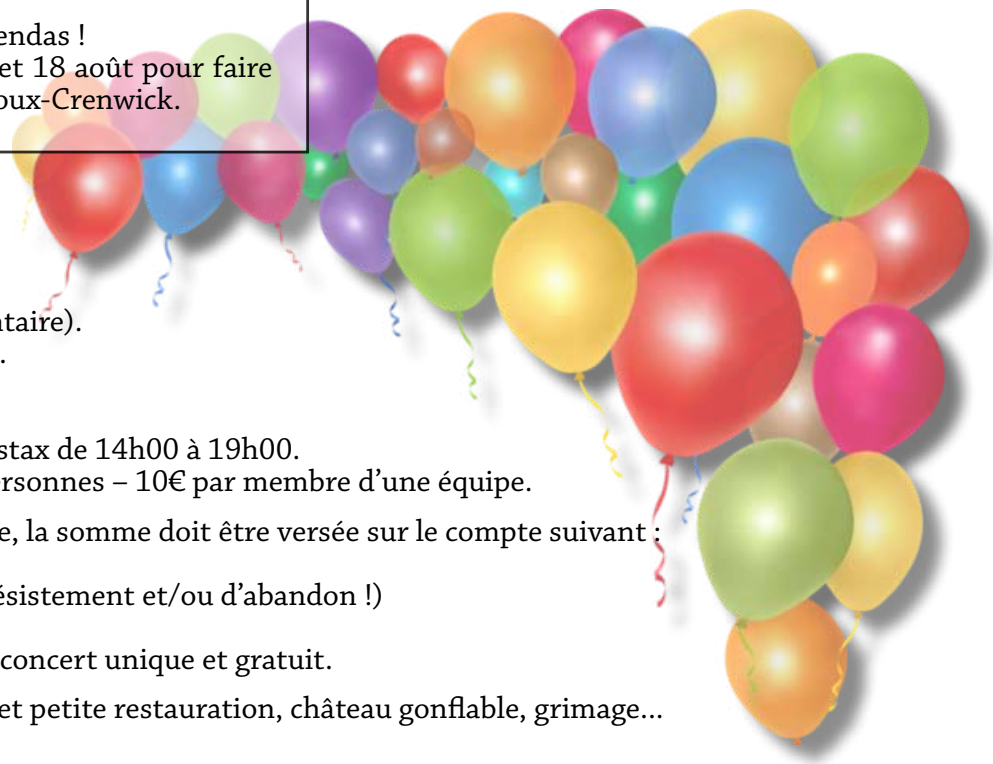

Au programme...

Le samedi 17
Brocante de 7h00 à 17h00
(2€/3m et 1€/mètre supplémentaire).
Dès 17h30 animations diverses.

Le dimanche 18
La traditionnelle Course de Cuistax de 14h00 à 19h00.
Formez une équipe de 6 à 10 personnes – 10€ par membre d'une équipe.

Pour que l'inscription soit valide, la somme doit être versée sur le compte suivant :
BE24 7512 0782 2338 0102
(Non remboursable en cas de désistement et/ou d'abandon !)

La journée se terminera par un concert unique et gratuit.

Tout au long du week-end : bar et petite restauration, château gonflable, grimage...

Bienvenue à toutes et tous !

Infos, inscriptions et réservation d'un cuistax
Joëlle DUMONT - 0497/11.29.85

BERLOZ

Dimanche 4 août 2019

TOURNOI DE PÉTANQUE

Inscription GRATUITE

Tournoi en doublettes (équipes de 2) ouvert à tous

Inscriptions dès 12h00 - Début du tournoi à 13h00

Trophées à remporter

GRAND BARBECUE à partir de 18h30 - Réservation obligatoire avant le 31 juillet 2019

Au Complexe Multisports, rue de la Drève à Berloz

(Plus d'infos prochainement dans votre boîte aux lettres)

BERLOZ

8 Dimanche septembre 2019

JOGGING 6 ou 11 Km

Départ 10h15

TOMBOLA gratuite

par tirage au sort du numéro de dossard

Nombreux Lots

Bar et petite restauration

Inscription GRATUITE dès 9h00

(Caution 2€ pour le dossard)

Au Complexe Multisports, rue de la Drève à Berloz

Renseignements :

à l'Administration communale de Berloz

au 019/33.99.92 commune@berloz.be

ou auprès de Benoît DEDRY, Echevin des sports : 0471/65.08.20

Collecte de sang

L'été, une période turbulente pour les stocks de sang ! Si les vacances d'été riment avec farniente, barbecue, soleil et plage, elles riment également, pour la Croix-Rouge, avec baisse des stocks de sang.

Afin de pouvoir répondre aux besoins qui ne diminuent pas durant la période estivale, la Croix-Rouge doit récolter plus de 5.000 poches avant les vacances.
Un appel aux dons de sang est lancé.

Chaque année, 150 000 poches de sang doivent être récoltées afin de pouvoir couvrir les besoins des hôpitaux. Cependant, seulement 3% de la population donne du sang, alors que 7 personnes sur 10 en auront un jour besoin.

Tous les ans, la Croix-Rouge doit recruter 20 000 nouveaux donneurs pour remplacer ceux qui ne peuvent plus donner (âge, problèmes de santé...).
Alors, si vous êtes dans les conditions pour devenir donneur de sang, n'hésitez plus... Don de sang = don de vie !

Collecte de sang à Berloz : le jeudi 18 juillet 2019 de 17h à 19h30.

A l'école communale de Berloz
rue des Ecoles, 7 à 4257 Berloz

FNC Berloz - Te Deum

F.N.C. BERLOZ

Le dimanche 21 juillet,
vous êtes cordialement invités au Te Deum
en l'église de Crenwick à 9h30.

Le verre de l'amitié sera offert dans le fond de l'église.

Un sympathique repas est possible aux « Saveurs du Monde »,
Chaussée romaine à Waremme
Les menus : buffet à volonté à 26 € (avec les softs)
ou à 32 € (softs et/ou vins)

Le menu est à réserver jusqu'au 14 juillet.

Infos et réservation du repas auprès de Paul JEANNE - 0476/95.89.62.

Horaire d'été à l'Administration communale

L'Administration communale fonctionnera en horaire d'été
du 1er juillet au 30 août 2019 inclus.
Durant cette période, les bureaux seront ouverts
le lundi de 8h00 à 18h00
et du mardi au vendredi de 8h00 à 14h30 sans interruption.
La permanence du samedi est remplacée par
une permanence le lundi jusque 18h00.
(Permanences pour les cartes d'identité les 2ème et 4ème lundi du mois)

Organisation de l'accueil zonal durant les vacances d'été

Durant la période du 17 juin au 30 août 2019, votre poste de police local ne sera accessible que sur rendez-vous ou convocation en fonction des disponibilités des policiers locaux.

Durant cette période, vous êtes invités à vous présenter à l'accueil zonal qui sera assuré :

tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00
et le samedi de 09h00 à 13h00
au Poste Central de Waremme,
avenue Edmond Leburton, 3.

En dehors de ces heures et en cas d'urgence, veuillez former le numéro d'appel 101.

Travaux : réfection de la rue Muselle

Les travaux de réfection de la rue Muselle débuteront
le 30 juillet 2019.

INFO

Une réunion d'information avec l'entrepreneur a été organisée pour les riverains dans le courant du mois de juin.

Tous les renseignements concernant ce chantier, son planning et les déviations qui devront être mises en place seront communiquées début juillet.

Nous sommes bien conscients des désagréments inévitables que ces travaux occasionneront.
Nous comptons sur votre bonne compréhension,

Béatrice MOUREAU

Zone de police HESBAYE :
pas de vacances pour la prévention !

En ce début de période estivale, la prévention des cambriolages est plus que jamais d'actualité. En effet, ce phénomène est en nette augmentation depuis quelques années.
Si votre zone de police prend toute une série de mesures préventives et réactives face à ce phénomène, vous avez également un rôle actif à jouer, en tant que citoyen, dans la lutte contre les cambriolages.

Prévention contre les cambriolages

En cas d'absence et certainement si celle-ci se prolonge, différentes mesures de précaution et comportements sont à adopter avant votre départ, comme par exemple :

- Fermez toutes vos fenêtres – ôtez les moustiquaires ;
- Ne laissez pas traîner d'échelle aux abords de votre habitation ;
- Ne laissez pas vos volets ou tentures fermées pendant la journée car ils témoignent de votre absence ;
- Demandez à une personne de confiance de venir relever le courrier de votre boîte aux lettres ;
- Informez uniquement les personnes de confiance de votre départ et ne laissez aucun message signalant votre absence sur votre porte, votre répondeur téléphonique ou sur votre profil de réseau social (Facebook, Twitter, etc.) ;
- Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre maison.

Pour décourager les cambrioleurs : les alarmes, les détecteurs de mouvements, les lumières allumées le soir et la nuit... ou le chien restent les meilleurs atouts.

Surveillance des habitations inoccupées

Au-delà des mesures de précaution et de prévention des cambriolages que chacun doit adopter avant un départ en vacances, la zone de police HESBAYE vous propose de surveiller votre habitation durant votre absence. Ce service est gratuit. S'il vous intéresse, il vous suffit de compléter le formulaire « Police Veille » disponible au sein de votre commissariat, au minimum 15 jours avant votre départ.

Infos auprès de vos conseillers en prévention vol :
Jérôme DISTER, Jordan HUMBLET et David HUMBLET,
Avenue Ed. Leburton, 3 à 4300 Waremme - tél : 019/33.93.10

Lancement du PLP (Partenariat Local de Prévention)

Dans le courant du mois de juin, le PLP sera officiellement lancé.
Vous trouverez plus d'infos dans le prochain Berl'info .

Sécurité routière : Préparez-vous à être contrôlés !

Comme l'été pointe le bout de son nez, les occasions de faire la fête vont être plus nombreuses... C'est pourquoi, la zone de police HESBAYE prépare déjà sa participation à la campagne BOB d'été (alcool). Les contrôles seront donc davantage accentués pendant cette période.
Cet été sera donc marqué par de nombreux contrôles sur le terrain ! Soyez donc irréprochables et bonne route !

Inondations et coulées de boue

Les très fortes pluies qui se sont abattues le lundi 10 juin sur Berloz et les communes voisines ont provoqué des inondations et de multiples coulées de boue dans la plupart des rues de notre village et des communes voisines.

Les très fortes pluies qui se sont abattues le lundi 10 juin sur Berloz ont provoqué des inondations et de multiples coulées de boue dans la plupart des rues de notre village et des communes voisines. Le Collège communal est parfaitement conscient que ces intempéries ont occasionné des nombreux inconvénients à la plupart d'entre vous.

La commune a utilisé tous les moyens dont elle dispose pour venir en aide aux citoyens. Tous les agents communaux du service voirie sont intervenus et le service des pompiers a été appelé pour les épauler.

Il faut souligner que l'esprit d'entraide a bien été présent et nombreux parmi vous ont porté main forte à leurs voisins. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette manifestation de solidarité.

Toutes les demandes n'ont malheureusement pas pu être satisfaites directement. Etant donné l'ampleur des dommages, il a fallu parer au plus urgent.

Dans les jours suivants :

Le travail de nettoyage des voiries s'est poursuivi au moyen d'une brosse mécanique empruntée à la commune de Geer et un curage complet des avaloirs s'est réalisé à l'aide d'une « suceuse » également empruntée à Geer.

Afin de protéger les endroits les plus impactés par les coulées de boue, la commune s'est procuré des sacs remplis de sable. Vu l'urgence, nous avons fait appel au service des pompiers: ils ont fourni les sacs et la ville de Hannut a livré le sable. Ces sacs sont stockés à l'administration communale pour pouvoir être disponibles immédiatement en cas de besoin.

En attendant la mise en place de systèmes plus durables, des ballots de paille ont été placées au croisement de la rue des Grands Vents avec la rue de Hesbaye.

Je tiens à remercier personnellement le service voirie pour son efficacité et sa disponibilité.

La commune introduit une demande d'intervention du "fond des calamités". Un courrier a été déposé le 14 juin chez tous les habitants afin de leur demander de signaler par écrit à la commune s'ils avaient subi des dommages. La demande intègre également les dommages dûs aux vents de tempête du 4 juin. Il est vivement conseillé à toute personne impactée de dresser un inventaire de l'état des dommages subis, de conserver les photos et de contacter son assurance.

Dans ce même courrier, il a été signalé que les citoyens sinistrés qui n'avaient pas eu la possibilité d'évacuer les déchets résultant de ces intempéries pouvaient les déposer dans un conteneur communal.

Et pour l'avenir...

Quelques précautions élémentaires pour éviter d'obstruer les avaloirs :

- - Lors de travaux, ne pas vider des déchets de béton, ni les déchets de nettoyage des bétonnières dans les filets d'eau et avaloirs. Leur entretien est alors très difficile, voire impossible.
- - Ne pas déverser les huiles de friture ou de vidange : de nombreux lieux de collecte existent pour ce genre de déchets.
- - Ramasser régulièrement les pierres provenant du trottoir en face de sa propriété.
- - Renseigner à la commune tout avaloir bouché via Betterstreet ou par téléphone.

Au niveau de la commune :

Des contacts avaient été pris précédemment avec les agriculteurs afin d'envisager les diverses possibilités de lutte contre les coulées boueuses. Il s'agit maintenant de déterminer les aménagements les mieux adaptés à la situation.

Cette réflexion est menée en partenariat avec le GAL Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be», la cellule Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement (GISER), les agriculteurs et les riverains concernés. Avec ces mêmes partenaires, un règlement communal contre le ruissellement érosif est à l'étude. Les expériences des autres communes sont intégrées dans cette réflexion.

Béatrice MOUREAU,
Bourgmestre

Les Ambassadeurs de la Propreté - témoignage

Comme nous l'avions annoncé dans le Berl'info précédent, nous vous transmettons le témoignage d'une équipe d'ambassadeurs de la propreté dans chaque bulletin communal.

Si vous souhaitez vous aussi relever ce grand défi, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site « wallonie-plusproprepre.be » ou à vous renseigner auprès de Christine Matagne 019/33.99.92 christine.matagne@berloz.be

Réitérons nos remerciements à tous ceux qui contribuent, de quelque manière que ce soit, à rendre notre village plus propre.

Béatrice MOUREAU

MERCI d'avoir respecté mon travail

Béatrice Desserranno : Ambassadrice de la Propreté.

Nous sommes une poignée de bénévoles, animés par le même souci : vivre dans un environnement propre et agréable.

Pour ma part, cela me tient à cœur et je suis fière de pouvoir y contribuer un tout petit peu.
Il est à déplorer les fréquentes incivilités et les nombreux dépôts sauvages qui, hélas, jonchent encore trop souvent le bord des routes de notre village et de notre campagne.

Depuis quelques années déjà, la commune participe au « Grand Nettoyage de Printemps » organisé par la Région wallonne. Ces jours-là, dans le réfectoire de l'école, un petit déjeuner est offert, ensuite un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluo et de sacs poubelle est fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement.

Que ne trouve-t-on pas ce jour-là… Langes de bébé disséminés tout le long de la route, un pneu de voiture, une machine à coudre, une cuvette de wc et, nouveauté, de la litière d'animaux ! Réapprenons le respect ! Respect de soi-même, respect envers les autres, respect envers la nature si généreuse qui, lorsqu'on s'arrête pour la respirer, la contempler, nous offre toute sa beauté.

Hélas, maintenant, nous ne prenons plus le temps de la regarder avec des yeux émerveillés de notre enfance.

J'avoue que, parfois, je suis découragée lorsque le lendemain de mon passage, je vois de nouveau un déchet par-ci, par-là, mais lorsqu'une personne bienveillante s'arrête pour me parler et m'encourager, c'est une couche de baume au cœur qui m'aide à redémarrer.

En ces temps où on parle tellement du climat, prenons conscience que les dépôts sauvages et les déchets de toutes sortes, polluent et contribuent à détériorer notre planète.

Manifester pour le climat, c'est bien, mais déjà agir au quotidien, c'est mieux !

Nous savons aussi, via les médias, que certains animaux meurent après avoir ingurgité soit un sac en plastique soit une cannette.

Alors voilà, être Ambassadeur de la Propreté ne consiste pas en un grand investissement car il n'y a pas de contrainte quant au jour ou l'heure : on effectue le ramassage à notre meilleure convenance.

Je ne peux que vous encourager à nous rejoindre pour donner un coup d'éclat à votre rue, votre quartier.

Béatrice Desserranno

Rapport annuel 2018

Le Programme Communal de Développement Rural de Berloz, d'une durée de vie de 10 ans, se terminera en 2019. Ce rapport, approuvé par le Conseil communal du 23 avril 2019, reprend la situation générale de l'Opération avec les projets de départ classés en 4 catégories : 25 projets ont été réalisés, 12 sont en cours de réalisation et 21 sont en attente.
Il faut noter que certains projets de l'ODR de Berloz sont repris, soit dans les missions de l'éco-passeur pour tout ce qui concerne l'énergie, soit par l'ADL (Agence de Développement Local) pour ce qui concerne l'économie ou le tourisme, soit par le GAL « Je suis Hesbignon » (Groupement d'Action Locale).

Le rapport complet est consultable à la maison communale. Nous ne détaillerons ici que l'état d'avancement des projets.

Les 4 projets faisant l'objet d'une convention

- Aménagement de « La Berle » en maison rurale multiservices (1ère convention). Le chantier a débuté le 22 septembre 2016 et s'est terminé en juin 2018. Le bâtiment est fonctionnel depuis juillet 2018 et a été inauguré en présence de Monsieur René Collin, Ministre wallon de la Ruralité.
- Aménagement du site « Li Vi Qwarem » en espace de convivialité et de rencontre (2ème convention). Le chantier a débuté en août 2018 et devrait se terminer fin d'année. La démolition de la salle actuelle est prévue pendant les congés d'automne afin de perturber le moins possible le bon fonctionnement de l'école.
- Création d'un espace de convivialité et de rencontre au « Fond de Villeroux » (3ème convention). Le dossier est au stade avant-projet.
- Circuit de voies lentes pédestres et cyclistes. Monsieur René Collin, Ministre wallon de la Ruralité a signé la convention intercommunale (Berloz-Waremme) pour l'aménagement de la liaison « Berloz Centre - Waremme Gare ».

Quelques-uns des projets en cours

- Chaque année, la commune sollicite et obtient des subsides dans le cadre de la journée de l'arbre. Plusieurs plantations ont ainsi pu être réalisées.
- Mise en place des Ambassadeurs de la Propreté et participation annuelle à BeWaPP.
- Dans le cadre du GAL « Je suis hesbignon », activation des projets « Je pédale pour ma forme », « Vieillissons bien en Wallonie » et création d'une centrale de mobilité.

Programme d'actions pour 2019

- Aménagement des abords de l'aire multisport de Berloz (en fonction de l'état d'avancement du projet de rénovation du multisport et de la création de la plaine de jeux).
- Création d'effets de porte aux entrées du village.
- Quelques aménagements internes sont prévus à La Berle : isolation acoustique des salles et pose de stores à certaines fenêtres.

Une deuxième Opération de Développement Rural a été approuvée par le Conseil communal en 2017. De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.
Pour tout renseignement :

- Béatrice Moureau, Présidente de la CLDR : 0494/47.80.36 – b.moureau1953@gmail.com
- Anne Doguet, Agent de Développement : 019/58.93.22 - a.doguet@frw.be
- Natalie Despeer, Agent relais communal : 019/33.99.87 – natalie.despeer@berloz.be

Merci aux membres de la CLDR pour leur investissement !

Béatrice Moureau,
Présidente de la CLDR

Budget communal 2019

Un budget récapitule les prévisions de recettes et de dépenses pour une année et comprend 2 parties : le service ordinaire (SO) et le service extraordinaire (SE). Le budget 2019 a été voté en séance du Conseil communal du 13 mars 2019 et approuvé par la Tutelle le 16 avril 2019.

1. Le Service Ordinaire

Il reprend les opérations de type récurrent, c'est-à-dire que l'on retrouve au moins une fois chaque année.
Les prévisions budgétaires pour l'année 2019 font apparaître des recettes à l'exercice propre pour un montant de **3.711.587,34€** et des dépenses pour **3.675.767,65€**. L'exercice propre du Service Ordinaire se solde donc par un **boni de 35.819,69€.**

Comparaison des résultats de l'exercice propre 2018 avec ceux des exercices antérieurs

	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Budget 2018	Budget 2019
Total Recettes	2.998.714,56	3.116.756,43	2.980.483,91	3.466.169,08	3.384.030,93	3.615.152,90	3.711.587,34
Total Dépenses	2.887.413,01	3.065.771,76	3.201.944,58	3.236.179,00	3.296.561,82	3.500.763,21	3.675.767,65
Résultat	**111.302,00**	**50.985,00**	**-221.461,00**	**229.990,00**	**87.469,11**	**114.390,00**	**35.819,69**

Récapitulatif des résultats

Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un boni de 556.319,18€.

	Recettes	**Dépenses**	**Résultats**
Exercice propre	3.711.587,34	3.675.767,65	35.819,69
Exercices antérieurs	748.938,31	36.438,82	0,00
Prélèvements	0,00	192.000,00	0,00
Résultat Global	4.460.525,65	3.904.206,47	**556.319,18**

Les recettes du service ordinaire

Les recettes du Service Ordinaire (3.711.587,34€) sont en hausse de 4% par rapport au budget initial 2018. Elles sont réparties en 3 catégories :

· ***Recettes de prestations*** : 261.677,97€, ce qui représente 7% de l'ensemble des recettes. Elles sont en augmentation de 14% par rapport au budget initial 2018. Cependant, cette augmentation est purement fictive en raison de l'utilisation du « Crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice » pour un montant de 66.017,39€. Ce crédit sera annulé soit lors d'une MB, soit au plus tard au moment du compte.

· ***Recettes de transferts*** **:** 3.403.722,74€, soit une augmentation de 3% par rapport au budget initial 2018. Les recettes de transferts, source principale des recettes de la commune, représentent 92% de l'ensemble des recettes. Les recettes liées aux impôts et taxes, pour un montant de 1.923.653,90€, représentent 57% de ces recettes et sont en hausse de 7% par rapport à 2018 en fonction des prévisions d'additionnels. Les dotations pour 673.405,63€ représentent 20% de ces recettes et augmentent de 3% par rapport à 2018 en raison d'une hausse de la dotation du Fonds des Communes. Les autres recettes de transferts représentent quant à elles 23%.

· ***Recettes de dettes*** : 46.186,63€, soit une augmentation de 2% par rapport au budget initial 2018. Les recettes de dettes représentent 1% de l'ensemble des recettes.

Les dépenses du Service Ordinaire

Les dépenses du Service Ordinaire (3.675.767,65€)sont en hausse de 5% par rapport au budget initial 2018. Elles sont réparties en 4 catégories :

· ***Dépenses de personnel*** : 1.822.907,09€, soit une légère hausse de 2% par rapport au budget initial 2018. Ces dépenses, constituées des rémunérations, charges et cotisations liées au personnel, représentent 50% de l'ensemble des dépenses. Outre les augmentations dues aux indexations et évolutions de carrière, il est prévu l'engagement d'un employé administratif en remplacement d'une personne admise à la retraite et une enveloppe budgétaire destinée à pourvoir au remplacement éventuel du Directeur général.

· ***Dépenses de fonctionnement*** *:* 549.403,86€, soit une augmentation de 4% par rapport au budget initial 2018. Les dépenses de fonctionnement représentent 15% de l'ensemble des dépenses. L'augmentation est essentiellement due à l'organisation des élections et à la gestion des déchets, principalement la comptabilisation de la collecte des papiers-cartons en conteneurs.

· ***Dépenses de transferts*** **:** 910.458,99€ soit une augmentation de 9% par rapport au budget initial 2018. Ces dépenses, constituées de la dotation au CPAS, de la subvention au centre régional d'incendie, de la subvention à la zone de police, de la cotisation Intradel, de la cotisation à l'autorité supérieure, de la contribution au déficit des fabriques d'églises, des primes aux ménages, clubs et comités, représentent 25% de l'ensemble des dépenses. L'augmentation s'explique principalement par une majoration de la dotation au CPAS, de la contribution au déficit de la Fabrique d'église Saint-Lambert, de la cotisation à l'ADL et par les hausses habituelles de salaires.

· ***Dépenses de dettes*** : 392.997,71€, soit une augmentation de 11% par rapport au budget initial 2018 en raison notamment de la consolidation des emprunts liés aux projets en cours. Les dépenses de dettes représentent 10% de l'ensemble des dépenses.

2. Le Service Extraordinaire

Il reprend les opérations ayant un caractère non répétitif et un impact à long terme sur la situation du patrimoine communal. Les prévisions des recettes pour l'exercice extraordinaire sont de **2.062.465,02€** et celles des dépenses sont de **1.277.036,33€.** L'exercice propre se solde donc par un **boni de 785.428,69€.**

Récapitulatif des résultats : Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un **boni de 45.999,18€.**

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre	2.062.465,02	1.277.036,33	785.428,69
Exercices antérieurs	0,00	1.083.902,91	
Prélèvements	344.473,40	0,00	
Global	2.406.938,42	2.360.939,24	**45.999,18**

Principaux projets :

Aménagement du Fond de Villeroux en espace de rencontre : projet PCDR ;

Amélioration du réseau de voies lentes : projet du PCDR ;

Achat d'un terrain ;

Réfection de la Rue Muselle ;

Amélioration PEB école de Berloz : chauffage et éclairage ;

Aménagement du site « Li Vi Qwarem » : projet du PCDR ;

Création d'une plaine de jeux ;

Création de logements publics « Ancrage communal » ;

La Berle : stores et isolation acoustique ;

Rénovation des vestiaires du foot de Berloz ;

Maintenance extraordinaire des voiries ;

Camion grue et porte-conteneur ;

Élaboration d'un second PCDR.

Il faut souligner que sur le montant total de la prévision des dépenses, 3,5% sont prévus par prélèvement sur le Fonds de réserve, 44,6% par emprunts et 51,9% par subsides.

Béatrice MOUREAU

Bourgmestre en charge des Finances

La remise des primes de naissance 2019

La remise des primes de naissance s'est déroulée le 11 mai dernier.

C'est au réfectoire de l'Ecole communale que les parents des enfants nés en 2018 étaient invités pour recevoir une parure d'essuies et la prime de 75 euros. Après un petit discours mettant à l'honneur les 29 nouveaux Berloziens, la commune de Berloz a également offert le verre de l'amitié aux parents méritants…

Ces 16 garçons et 13 filles sont nos nouveaux concitoyens. Espérons qu'ils écrivent les plus belles pages de leur histoire familiale à Berloz et qu'ils y construisent leur avenir.

Hans Véronique,
Echevine de la petite enfance

Noces de brillant

Le 30 mars 2019
Noces de brillant
des époux Heeren - Laruelle

Attention, si vous ne souhaitez pas voir apparaître votre nom ou le nom de votre enfant dans le Berl'info, veuillez contacter préalablement le service communication (Christine Matagne 019/33.99.92 ou christine.matagne@berloz.be)

Etat civil

Naissances

Mathis JACQUEMYN
né le 10 avril 2019
fils de Afi NOUWOE
et de Rik JACQUEMYN

Olivia CHAMPAGNE
née le 12 avril 2019
fille de Charlotte NOIRFALISE
et de Ludovic CHAMPAGNE

Amy VANDERMOTTE ACKE
née le 13 avril 2019
fille de SeverineACKE
et de Vincent VANDERMOTTE

Laly JACQUEMIN
née le 2 mai 2019
fille de Stéphanie GEHLEN
et de Gregory JACQUEMIN

Gabriel LHOMME
né le 9 mai 2019
fils de Jennifer LATTUCA
et de Daniel LHOMME

Tim GRIBOMONT
né le 16 mai 2019
fils de Julie WILKIN
et de Jérôme GRIBOMONT

Lorick CATTOUL
né le 27 mai 2019
fils de Stéphanie COLLIN
et de Geoffrey CATTOUL

Mariages

Le 4 mai 2019
Mme WATHIEU
et M. EVRARD

Le 24 mai 2019
Mme ULLENS
et M. CRAPS

Nécrologie

Monsieur Jean COLLET
Né le 29 novembre 1934
Décédé le 19 avril 2019

Monsieur Joseph DEGREZ
Né le 31 janvier 1938
Décédé le 23 mai 2019

Madame Paula GILLARD
Née le 12 février 1948
Décédée le 29 mai 2019

Une remorque ? Pensez à la déclarer !

Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des activités de jardinage, quelques travaux ou un nettoyage de printemps. Vous êtes donc peut-être amenés à utiliser une petite remorque pour transporter des déchets verts ou autres objets encombrants.

Mais saviez-vous que votre remorque doit faire l'objet d'une déclaration dès son usage sur la voie publique ?

En effet, les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 38,41 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 79,73 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg.

Comment déclarer votre remorque ?
Il suffit d'utiliser le formulaire en ligne prévu à cet effet.
Rendez-vous sur le site Internet :
https://www.wallonie.be/fr/demarches/20552

Intradel : Nouveau quota de déchets au recyparc

Le règlement d'accès des recyparcs Intradel prévoit que les apports ne peuvent excéder 1m³, tous matériaux confondus, par jour et par recyparc, quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées.

Cette limite imposée génère régulièrement de l'incompréhension dans le chef des utilisateurs des recyparcs.

Dans le but d'améliorer la satisfaction de ses usagers, Intradel organise une phase de test au recyparc de Waremme (mais également dans ceux d'Ans, Burdinne, Grâce-Hollogne, Hannut, Remicourt, Wasseiges) afin d'augmenter le quota journalier à 2m³ par ménage, tous matériaux confondus. Ces nouvelles mesures sont actuellement d'application et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.

Les quotas annuels ne sont quant à eux pas modifiés.

Contact : Intradel 04/240.74.74

Le numéro 1733 pour contacter le médecin de garde

Vous avez un problème médical et votre médecin généraliste n'est pas là ? Composez désormais le 1733. Ce numéro pour l'aide médicale non urgente est lié aux services de garde locaux.

Quand appeler le 1733 ?

Si vous avez besoin d'une aide médicale :
- le week-end ;
- les jours fériés.

Si vous avez besoin d'un médecin de garde les soirs et nuits de semaine, vous pouvez déjà composer le 1733 dans de nombreuses régions. À terme, ce numéro sera accessible partout en Belgique. Si, dans votre région le 1733 n'est pas encore activé pendant la semaine, le répondeur vous l'indiquera. Vous pourrez alors vous adresser à un numéro local de votre ville ou de votre commune.

Appelez uniquement le 1733 si vos problèmes médicaux ne peuvent pas attendre une consultation chez votre médecin.

Nouvelles de la bibliothèque communale

Nouveautés

Très régulièrement, la bibliothèque procède à des achats afin d'étoffer ses collections et répondre au mieux à votre soif de lecture, d'aventures, de découvertes.
Vous trouverez ci-dessous quelques nouveautés.
La liste exhaustive des acquisitions ainsi qu'un bref résumé est disponible sur le site Internet de la commune www.berloz.be dans la rubrique Loisirs/Culture.

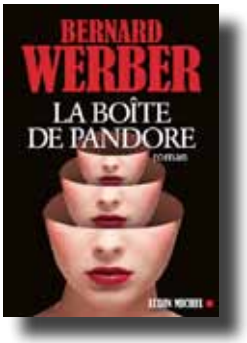

Pour plus de renseignements :
Delphine Baelde, Bibliothécaire
Bibliothèque communale
rue de la Drève (019/54.68.34)
biblio.remicourt@gmail.com

L'activité «bien-être» de Vie Féminine Rosoux

Cela fait déjà 3 années maintenant que la section de Vie Féminine Rosoux propose 2 fois par an une activité « bien-être », au printemps et en automne.

Nathalie, notre esthéticienne, passe la journée du samedi (de 8h30 à 19h environ) pour vous apporter délassement et apaisement. Un moment de zénitude rien que pour vous.

C'est ainsi que, le 9 février dernier, dans le local du Sprinter Club,aménagé pour l'occasion en un espace « intime », les participantes ont pu bénéficier d'un soin de manucure, pédicure, visage, d'une réflexologie plantaire ou un massage du dos, adapté en fonction des saisons, à prix démocratiques.
Avant et/ou après les soins, notre équipe propose un moment de papote autour d'une pâtisserie-maison et d'une boisson pour faire connaissance avec nos responsables et découvrir nos différentes activités.

Un problème de transport ? Pas du tout !

Signalez-le et nous venons vous chercher et vous reconduire pour votre meilleur confort.

Un délice à découvrir et à (s')offrir, les habituées vous le diront !

Notre prochaine activité bien-être est prévue pour l'automne, le samedi 14 septembre et vous pouvez vous inscrire auprès de Patricia au 0475/89.16.57.

Pour VF Rosoux,
Patricia et Sonia

La Chasse aux oeufs

Pour la deuxième année consécutive, l'Administration communale, en collaboration avec la société Thomas & Piron, a organisé une chasse aux œufs à Corswarem.

Cette activité a, comme l'an dernier, remporté un vif succès. A nouveau, la météo nous a souri...
C'est ainsi que, fortes de l'expérience 2018, les « cloches » n'avaient pas déposé les œufs en chocolat à même le sol afin d'éviter qu'ils ne terminent en chocolat fondu dans les petites mains et sur les beaux vêtements des enfants.

Plus de cent enfants, répartis en trois groupes d'âge, étaient inscrits.
Au « top départ », ils se sont élancés pour rechercher les boules de cotillons à échanger contre les « vrais » œufs, à la fin de la chasse.
Plus de 3200 œufs ont été distribués soit près de 30 kg de chocolat, de quoi ravir les petits comme les grands !

Nous remercions la société Thomas & Piron pour la mise à disposition du terrain et la fourniture de petits sachets d'œufs. Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur !

Benoît Dedry,
Echevin des Loisirs